

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

38^e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

Paris, du 03 au 18 novembre 2015

PROJET

Allocution de

Monsieur Octave Nicoué K. BROOHM,

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Président de la Commission nationale togolaise pour l'UNESCO

Paris, le.....novembre 2015

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice générale,

C'est un honneur et un privilège certain pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour vous délivrer le message de paix des plus hautes autorités togolaises et réaffirmer l'attachement du peuple togolais aux nobles valeurs de notre organisation.

Je voudrais avant tout, vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la tête de la 38^e session de la conférence générale.

Mes sincères gratitude vont ensuite, à votre prédécesseur, Monsieur Hao PING pour sa contribution aux avancées des objectifs de notre organisation durant son mandat.

Je saisis enfin cette opportunité pour féliciter Madame la Directrice générale et son équipe pour le travail abattu à la tête de l'UNESCO depuis déjà 6 ans, marqué par de nombreuses initiatives empreintes d'une vision positive de paix et la conviction que, pour être durable, la paix doit s'établir sur le fondement de l'égalité, de la dignité humaine et de la compréhension entre les peuples.

Monsieur le Président,

La présente session se tient à une période charnière pour les Nations Unies.

En effet, les huit (08) objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui ont constitué depuis l'an 2000, la feuille de route du développement, ont galvanisé les efforts de tous pour répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde.

Au Togo, comme dans plusieurs autres pays, le bilan reste mitigé. Bien que des avancées importantes aient été réalisées dans l'amélioration de certains indicateurs, notamment dans le domaine de l'éducation, la promotion de l'égalité des sexes dans le système éducatif, la lutte contre la faim et la malnutrition, des efforts doivent continuer à être faits dans tous les secteurs.

L'échéance étant arrivée, de grandes conférences internationales ont été organisées pour redéfinir les objectifs et préparer l'agenda post 2015.

Il s'agit du forum mondial sur l'éducation tenu à Incheon en Corée du Sud au mois de mai 2015, du sommet d'Oslo sur l'éducation pour le développement en juillet 2015, de la 3^e conférence internationale sur le financement du développement en juillet 2015 à Addis-Abeba et enfin du sommet extraordinaire sur le développement durable à New-York en septembre 2015.

Le programme de développement pour l'après 2015 à l'horizon 2030, doit tirer le meilleur parti de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information.

En matière d'éducation, les acquis de la gratuité des frais de scolarité au primaire seront renforcés. Tout est mis en œuvre pour relancer la formation initiale des enseignants aux niveaux du primaire et du secondaire.

L'accent est désormais mis sur les formations techniques et sur la valorisation de l'apprentissage.

L'objectif ultime est de promouvoir l'auto-emploi et l'employabilité qui sont des exigences auxquelles le système éducatif classique ne permet plus de répondre.

C'est le lieu de remercier l'UNESCO qui accompagne mon pays dans la mise en place des Technologies de l'information et de la communication dans l'éducation pour atteindre l'objectif d'une éducation équitable et inclusive de qualité ainsi qu'un apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Mon pays soutient l'adoption de la déclaration d'Incheon : Education 2030 et demande à l'UNESCO de s'efforcer d'accompagner les Etats membres dans la mise en œuvre de son cadre d'action, au plan national.

La revitalisation récente dans notre pays du programme sur « l'Homme et la biosphère » et du programme Hydrologique International, à travers la restructuration de leurs comités nationaux est un gage de l'importance que le Togo accorde à la science au service du développement.

S'agissant du développement culturel, le gouvernement va veiller à ce que ce secteur puisse bénéficier de l'attention requise. Il s'agit de la protection du patrimoine culturel, du développement des infrastructures culturelles, de l'appui à la production cinématographique et à l'action culturelle. L'objectif est de jeter les bases d'une véritable industrie culturelle.

Dans le domaine social, le gouvernement va accroître sa politique de développement à la base. Celle-ci consiste à valoriser l'accès des couches et des catégories les plus vulnérables à un minimum vital commun.

Enfin, dans le domaine de la communication et de l'information, le gouvernement continuera de promouvoir la liberté d'expression et d'information et de renforcer les capacités des médias libres, indépendants et pluralistes au service du développement durable.

Pour terminer, Monsieur le Président,

Mon pays accorde son appui au projet de budget 2016-2017 et souhaite un joyeux anniversaire à notre organisation qui célèbre ses 70 ans au cours de cette session.

Je vous remercie.